

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence en citant le nom de Allah,  
Celui Qui accorde Sa miséricorde à toutes les créatures dans  
le bas monde mais aux seuls croyants dans l'au-delà, Celui  
Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

*La louange est à Allah le Seigneur des mondes,  
والصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ  
Que l'honneur et l'élévation en degrés soient accordés à  
notre maître Mouhammad le Messager de Allah,  
ainsi que la préservation de sa communauté  
de ce que le Prophète craint pour elle.*

### **Khoutbah n°1032**

Discours du vendredi 5 juillet 2019 correspondant au 2 dhou l-qa<sup>^</sup>dah 1440 de l'Hégire

## ***Parmi les nobles caractères du Prophète : Contenir sa colère et entretenir les liens familiaux.***

*Al-hamdou lil-Lahi<sup>1</sup> was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin r-raçouli l-Lah ; ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.*

La louange est à Allah Qui élève ceux à qui Il prédestine le bien par la connaissance et la foi, et Qui éloigne les dénégateurs de la bonne guidée en les exposant à la perdition et à l'humiliation totale. Je témoigne qu'il n'est de dieu que Allah, qu'Il est unique et qu'Il n'a pas d'associé, Celui Qui accorde avec largesse et par grâce, gloire à Lui Qui est exempt d'imperfection, Lui sur Qui le temps ne s'écoule pas, aucun endroit ne Le contient. Et je témoigne que notre maître Mouhammad est Son esclave et Son messager, dont Allah a parfait les vertus, la beauté et la bienfaisance. Que Allah honore et élève en degré notre maître Mouhammad à travers les époques, ainsi que sa famille, ses excellents compagnons et ceux qui les ont suivis correctement. Après quoi, esclaves de Allah, je vous recommande, ainsi qu'à moi-même, de craindre Allah, le Tout-Puissant Qui n'est pas vaincu, Celui Qui pardonne beaucoup de péchés, et de marcher sur la voie du Prophète l'Élu, de persévérer sur sa voie révélée jusqu'à la mort et d'accomplir les œuvres de ceux qui ont obtenu la réussite.

*Allah ta<sup>^</sup>ala dit au sujet de notre Maître Mouhammad salla l-Lahou ^alayhi wasallam :*

﴿وَإِنَّكَ لَعَلَىٰ خُلُقٍ عَظِيمٍ﴾

<sup>1</sup> Il s'agit des piliers selon Ach-Chafi<sup>^</sup>yy pour ceux qui serait amené à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

[sourat Al-Qalam/4] (wa 'innaka la^'ala khoulouqin ^adhim) ce qui signifie : « **Tu as certes un comportement éminent.** »

Et Al-Boukhariyy a rapporté du hadith de ^A'ichah pour la description du Messenger éminent :

(( كَانَ خُلُقُهُ الْقُرْءَانَ ))

(kana khoulouqouhou l-Qour'an) ce qui signifie : « **Il possédait tout comportement de bien indiqué dans le Qour'an.** »

Celui qui veut donc connaître le comportement du Messenger, qu'il lise le Qour'an et qu'il le comprenne ! Tout caractère de bien que Allah a ordonné d'avoir dans le Qour'an faisait partie des caractères du Messenger salla l-Lahou ^alayhi wasallam.

Et parmi les conduites de bien mentionnées dans le Qour'an, il y a : ordonner le bien et interdire le mal, patienter face à la nuisance et s'abstenir de nuire aux autres.

Al-Boukhariyy a rapporté du hadith de 'Anas Ibnou Malik qu'il a dit pour décrire le Messenger de Allah :

(( كَانَ أَحْسَنَ النَّاسِ خَلْقًا وَخُلُقًا ))

(kana 'ahsana n-naci khalqan wakhoulouqa) ce qui signifie : « **Il était le meilleur des gens par son aspect et son comportement.** »

Abou Bakr Al-La'al dans son livre Makarimou l-'Akhlag a rapporté que le Prophète ﷺ a dit :

(( كُنْتُ بَيْنَ شَرِّ جَارَيْنِ عُقْبَةَ بْنِ أَبِي مُعَيْطٍ وَأَبِي لَهَبٍ كَمَا يَرْمِيَانِ بِمَا يَخْرُجُ مِنَ النَّاسِ عَلَى بَابِي ))

(kountou bayna charri jarayni ^ouqbata bni 'abi Mou^ayt wa'abi lahab kana yarmiyani bima yakhroujou mina n-naci ^ala babi) ce qui signifie : « **J'habitais entre deux voisins exécrables : ^Oqbah Ibnou 'Abi Mou^ayt et Abou Lahab. Ils jetaient des déjections humaines sur ma porte.** »

C'est-à-dire que le Prophète supportait leurs nuisances bien qu'il fût le plus courageux des êtres que Allah a créés et qu'il eût la force physique de quarante hommes. Malgré cela, l'indulgence était son trait de caractère, la patience était son comportement, le fait de supporter la nuisance d'autrui était son état habituel et le Bien-aimé, l'Élu a dit :

(( مَا شَيْءٌ أَثْقَلُ فِي مِيزَانِ الْمُؤْمِنِ يَوْمَ الْقِيَامَةِ مِنْ خُلُقٍ حَسَنٍ فَإِنَّ اللَّهَ تَعَالَى يُبْغِضُ الْفَاحِشَ الْبِذِيَّ ))

(ma chay'oun 'athqalou fi mizani l-mou'mini yawma l-qiyamati min khoulouqin haçanin fa'inna l-Laha ta^'ala youbghidou l-fahicha l-badhî) ce qui signifie : « **L'excellent comportement pèsera très lourd dans la balance du croyant au Jour du jugement. Certes, Allah ta^'ala n'agrée pas celui qui est indécent et grossier.** » At-Tirmidhiyy a dit que c'est un hadith haçan-sahih.

Housnou l-khoulouq –l'excellence de comportement–, chers frères, consiste à supporter la nuisance d'autrui, à s'abstenir de nuire à autrui et à prodiguer le bien.

Regardez mes frères de foi, ce Prophète éminent que Allah ta^'ala l'honore et l'élève davantage en degré, regardez combien son comportement est éminent !

L'un des savants non musulmans de Médine qui s'appelait *Zayd Ibnou Sa'yah* avait lu dans certains livres anciens au sujet du Prophète des derniers temps qu'une grande injustice le touchant n'augmentait en lui qu'indulgence et clémence. Après l'émigration du Messager ﷺ à Médine, ce savant non musulman voulait savoir si cette description s'appliquait bien au Messager.

Il a fait une transaction avec le Messager de sorte que le Messager soit endetté, d'une dette à échéance fixée. Trois jours avant l'arrivée du terme, il est venu voir le Prophète ﷺ pour réclamer sa dette en disant une parole qui blesse les sentiments des musulmans. C'est alors que notre maître *^Oumar Ibnou l-Khattab*, que *Allah* l'a agréé, avait voulu venger le Prophète. Il était sur le point de le frapper, mais le Messager indulgent et patient, que *Allah* l'honore et l'élève davantage en degré, l'en a empêché. C'est alors que ce savant non musulman avait su que notre maître *Mouhammad* ﷺ était le Messager de *Allah*, qu'il était le Prophète des derniers temps. Et il a prononcé les deux témoignages pour devenir musulman.

Parmi les choses qui aident à supporter la nuisance d'autrui, il y a le fait de contenir sa colère. *Allah ta^ala* a fait l'éloge des personnes pieuses qui contiennent leur colère. Il les a décrites comme étant bienfaitantes et qu'elles sont agréées par *Allah*.

*Allah ta^ala* dit :

﴿ وَالْكَاظِمِينَ الْغَيْظَ وَالْعَافِينَ عَنِ النَّاسِ وَاللَّهُ يُحِبُّ الْمُحْسِنِينَ ﴾ (١٣٤)

[*sourat 'Ali ^Imran / 134*] (*wal-kadhimi<sup>n</sup>a l-ghaydha wal-^afina ^ani n-na<sup>ci</sup>i wal-Lahou youhibbou l-mouhsini<sup>n</sup>*) ce qui signifie : « **Ceux qui étouffent leur colère et ceux qui sont indulgents avec les gens, certes, Allah agréé les bienfaitants.** »

Il est rapporté dans le *hadith* honoré que celui qui contient sa colère alors qu'il est capable de la faire éclater, *Allah* lui donnera à choisir, avant tout le monde au Jour du jugement, celle parmi les femmes du Paradis qu'il voudra [rapporté par *Abou Dawoud* et *At-Tirmidhiyy / hadith haçan*].

Mon frère musulman, si quelqu'un te fait du tort, ou te blesse, ou t'insulte, et que tu étouffes ta colère pour agir conformément à l'ordre de *Allah*, alors que tu es capable d'agir sur le coup de la colère, *Allah tabaraka wata^ala* te laissera choisir parmi les femmes du Paradis celle que tu voudras. Alors aie un grand cœur ! Sois de ceux qui pardonnent beaucoup, cela fait partie des caractères des gens honorables.

Concernant le mérite de prodiguer le bien envers autrui, parmi ce qui l'indique, il y a le *hadith* de *Al-Bayhaqiyy* dans le livre *Al-'Adab*, lorsque le Messager de *Allah* ﷺ avait répondu à *^Oubah Ibnou ^Amir* quand il l'avait interrogé : « *Comment être sauvé ô Messager de Allah ?* » il lui avait dit :

(( تَصِلُ مَنْ قَطَعَكَ وَتُعْطِي مَنْ حَرَمَكَ وَتَعْفُو عَمَّنْ ظَلَمَكَ ))

(*ta<sup>silou</sup> man qata^aka watou^ti man haramaka wata^fou ^amman dhalamak*) ce qui signifie : « **Tu entretiens les relations avec celui qui les a rompues avec toi, tu donnes à celui qui ne t'a pas donné et tu pardonnes à celui qui a été injuste avec toi.** »

Concernant le premier caractère cité dans sa parole ﷺ : « **Tu entretiens les relations avec celui qui les a rompues avec toi.** » cela veut dire qu'entretenir le lien avec lui est un droit qu'il a sur toi. Les proches parents, ce sont les proches du côté du père ou de la mère. Il n'est pas permis à quelqu'un de rompre les relations avec ceux de ses proches avec qui il doit les garder, de sorte qu'ils ressentent un froid et un sentiment d'abandon lorsqu'il rompt les relations avec eux. C'est aussi le cas même si ce proche parent, de son côté, ne lui rend pas visite. La manière complète d'entretenir les relations avec ses proches, c'est maintenir les liens avec celui qui les a rompus. Il n'a donc pas à dire : « *Ce proche parent ne me rend pas visite, alors je ne lui rends pas visite !* »

Il n'est pas permis de répondre à la rupture par la rupture. C'est au contraire un devoir de répondre à la rupture par l'entretien des relations familiales.

Parmi les causes de dislocation des sociétés, il y a justement la rupture des relations avec les proches. Quelqu'un se dit par exemple : « *Si mon cousin paternel ne me rend pas visite, alors je ne lui rends pas visite.* » Une femme se dit par exemple : « *Si ma cousine paternelle ne me rend pas visite, alors je ne suis pas prête à condescendre à lui rendre visite.* »

Le fait de rendre visite aux proches qui ne te rendent pas visite n'est pas une humiliation, ce n'est pas un rabaissement, c'est plutôt un caractère de bien et un acte d'obéissance.

Parmi ce qui relève de l'obligation d'entretenir les relations, il y a de soutenir financièrement ton proche parent lorsqu'il se trouve en difficulté et dans le besoin, pour combler ses besoins de base. Si personne ne l'aide et que tu as connaissance de son état, c'est un devoir pour toi de combler ses besoins si tu en es capable. Ceci rentre dans le cadre de l'entretien obligatoire des liens familiaux.

Combien de personnes de nos jours manquent à ce devoir, que *Allah* nous en préserve !

Craignez donc *Allah* et entretenez les relations avec vos proches parents ! Demandez l'aide de *Allah* pour gagner Son agrément, attachez-vous aux règles de comportement que nous dicte Sa voie révélée, attachez-vous à la guidée de Son Prophète ﷺ.

Que *Allah* nous protège, nous ainsi que nos familles, ceux qui nous aiment et ceux qui nous aident à suivre Ses ordres et à Lui obéir, et à suivre Son Prophète, par Sa grâce et Sa munificence.

Après avoir tenu mes propos, je demande à *Allah* qu'Il me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.

### **Second Discours<sup>2</sup> :**

***Al-hamdou lil-Lahi was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadir raçouli l-Lah ; ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou ttaqou l-Lah.***

***Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'mingt.***

---

<sup>2</sup> Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi'yy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.